Vol. L SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 29 JUIN 1921 No 32

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

MANITOBA
PUBLIE ET IMPRIMÉ
[illegible]S LES MERCREDIS

T[illegible] communications concernant le [illegible]l ou l'imprimerie devront être ad[illegible]s:

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

NAPOLEON 1er ET LA RELIGION

(Suite)

On discutait un jour, devant M. de Chateaubriand, sur la question de savoir si cette page célèbre était réellement de l'empereur Napoléon. Le grand écrivain la lut attentivement, et, la remettant à son interlocuteur, il lui dit: "Comment pouvez-vous en douter? Il y a là la griffe du lion."

SUR LE CATHOLICISME

(Extrait de dialogue entre l'empereur et Marséria, envoyé de Pitt, qui venait lui proposer d'établir en France le protestantisme):

—Rappelez-vous bien mes paroles, et reportez-les fidèlement à celui qui vous envoie: je maintiendrai le catholicisme en France, parce que c'est la vraie religion, parce que c'est la religion de l'Eglise, parce que c'est la religion de la France, parce que c'est la religion de mon père, parce que c'est la mienne enfin; et loin de rien faire pour l'abattre, je ferai tout pour l'affermir.

—Mais, sire, en agissant ainsi, vous vous donnez des chaînes invisibles, vous vous créez mille entraves! Tant que vous reconnaîtrez Rome, Rome vous dominera; les prêtres auront plus d'autorité que vous; leur action pénètrera jusque dans votre volonté, qui ne s'étendra jamais jusqu'à sa limite absolue.

—Vous confondez deux choses bien distinctes. En effet, il y a ici deux autorités en présence; pour les choses du temps, j'ai mon épée, et elle suffit à mon pouvoir; pour les choses du ciel, Rome a tout pouvoir, et Rome en décidera sans me consulter, et elle aura raison, c'est son droit.

—Sire, permettez que j'insiste et que je répète à Votre Majesté qu'elle ne possèdera, même au point de vue temporel, l'autorité souveraine dans sa plénitude, qu'à la condition d'être chef de l'Eglise. Et c'est ce que vous ne pouvez vous procurer qu'en créant une religion en France, c'est-à-dire une religion à vous.

—Créer une religion!... Mais, pour créer une religion, il faut monter au Calvaire!... et le Calvaire n'est pas dans mes desseins.

* * *

Un des soldats de Napoléon, Bernadotte, était devenu roi de Suède.

—Voilà une grande fortune pour lui! disait l'empereur à Mme de Montesquiou.

—Oui, Sire. Mais il y a un fâcheux revers à la médaille, puisqu'il lui a fallu, pour monter sur le trône, abjurer le catholicisme!

—C'est vrai, dit Napoléon. Et moi qui passe pour ambitieux, je ne renoncerais pas à ma foi pour toutes les couronnes du monde.

* * *

Au cours d'une promenade, l'empereur, obligé par un orage de se réfugier dans une cabane avec ses officiers (tous étaient en bourgeois), vit passer un prêtre qui cheminait malgré la tempête.

—Monsieur le Curé, lui cria-t-il, venez donc ici vous abriter.

—Merci, monsieur, répondit le curé tout en marchant, mais c'est impossible, je porte à un mourant les secours de la religion.

Et il s'éloigna, tandis que, tout ému, l'empereur disait:

—Messieurs, quelle pâte d'hommes, que nos curés de France!...

* * *

(Il n'y a point de catholicisme sans le pape. De ce que nous avons déjà cité, il ressort que l'empereur croyait au pouvoir spirituel du Pape... et que c'est l'ambition qui l'a poussé à essayer d'utiliser ce pouvoir à son profit personnel. Napoléon allait même jusqu'à reconnaître la nécessité d'un pouvoir temporel pour assurer l'indépendance du pape, et Thiers cite de lui ces propos, dans son Histoire du Consulat et de l'Empire):

L'institution qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable. On reproche à ce chef d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger en effet, et il faut en remercier le ciel. Le Pape est hors de Paris, et cela est bien; il n'est ni à Madrid, ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. Croit-on que, s'il était à Paris, les Viennois, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions? On est donc trop heureux qu'il réside hors de chez soi, et qu'en résidant hors de chez soi il ne réside pas chez des rivaux; qu'il habite dans cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celles des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre les souverains catholiques.. Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer.

* * *

(On connaît d'ailleurs ce mot de Napoléon à Cacault, qu'il envoyait à Rome):

—Traitez le pape comme s'il avait deux cent mille baïonnettes.

* * *

(On ne peut parler de Napoléon sans parler du Concordat: "L'Eglise de France ne saurait oublier qu'il en fut l'auteur", vient d'écrire le Cardinal Dubois. Non seulement ce fut la paix rendue à l'Eglise de France, mais ce fut la reconnaissance, devant le monde entier, de l'autorité pontificale, et cet acte devait être générateur de beaucoup d'autres. M. Mourret met ce fait en lumèire dans son Histoire de l'Eglise. Avec le Concordat écrit-il)

La papauté sortait de la crise plus grande que jamais. La Révolution avait commencé par prétendre régler à son gré la discipline de l'Eglise; acculée comme dans une impasse, elle avait été obligée de reconnaître qu'elle ne pouvait rien faire sans le pape; et, à ce pape, elle venait de reconnaître un droit inouï, ou du moins dont aucun pontife n'avait fait usage jusqu'alors: celui de déposséder de leur légitime autorité tous les évêques de la France, pour y établir la paix religieuse. Les conséquences de cet acte devaient aller plus loin, s'étendre sur le monde entier. Comme le dit Taine, "un précédent indestructible était posé." Dans l'édifice de l'Eglise, il était désormais reconnu que "la grosse pierre d'angle et d'attente" était la papauté. Depuis le concordat français de 1801, plus de trente concordats seront conclus entre le St-Siège et les différents Etats, non seulement de l'ancien continent, mais aussi du nouveau, et partout ils auront le même caractère; partout où l'esprit révolutionnaire, après avoir bouleversé les organismes traditionnels, rendra nécessaire une réorganisation ecclésiastique, il se trouvera qu'elle a ouvert les voies à une action plus immédiate et plus assidue de la papauté sur les chrétientes reconstituées." "De cette façon, conclut Taine, toutes les grandes Eglises catholiques de l'univers seront l'oeuvre du pape, sa création attestée par un acte positif; aucune d'elles ne pourra se dire ou même se croire légitime, sans déclarer légitime l'autorité supérieure qui lui aura confié l'être et la vie." La Terreur avait fait prendre à l'Eglise une conscience plus claire de sa foi et de sa piété; le Concordat établissait sur des bases plus solides son antique hiérarchie.

Quant à ce qui regarde uniquement la France, écoutons Pie VII, s'écriant dans une allocution du 24 mai 1802:

"Quel spectacle nouveau la France ne présente-t-elle pas en ce moment à l'univers entier? Les temples du Très-Haut rouverts, les brebis rendues à leurs légitimes pasteurs, les sacrements de l'Eglise publiquement administrés, l'étendard de la croix de nouveau déployé, et le chef suprême de l'Eglise solennellement reconnu: tels sont les bienfaits immenses dont il faut nous réjouir grandement dans le Seigneur."

(A Suivre)

LA FIDELITE AUX PRINCIPES

Nos lecteurs pourront lire avec intérêt et profit les paroles suivantes prononcées le 12 juin par M. le Directeur du Petit Séminaire de Québec au banquet traditionnel de la St. Jean-Baptiste, en reponse au discours d'adieu des finissants pensionnaires.

Les conseils qu'il donne trouvent leur application partout.

* * *

Mes chers enfants,

Vos études secondaires sont terminées. M. le doyen vient de dire combien il en coûte, à lui et à ses confrères, de quitter cette maison, ce cher Séminaire où vous vivez heureux depuis plusieurs années. Je le comprends sans peine. Vous avez écoulé une belle existence ici. Ces huit ans passés à faire vos classes, à travailler au grand oeuvre de votre formation morale et intellectuelle, malgré certains ennuis, inévitables dans toute vie d'écolier, —ennuis plus apparents que réels, — ces huit ans, dis-je, n'ont pas manqué de vous procurer des joies bien douces que vous aimerez à rappeler plus tard.

En ce moment, chers finissants, vous me faites penser à un régiment qu'on a entraîné pour la bataille. Et, comme l'officier en charge au départ de ses hommes, votre Directeur, ce semble, a pour devoir de vous donner un dernier conseil, de vous adresser un dernier encouragement. Tout ce que j'ai à vous dire, avant que l'heure de l'adieu sonne, je le résumerai dans cette courte phrase: Soyez fidèles aux principes.

Parler de principes en ce temps d'utilitarisme à outrance, c'est s'exposer à faire rire de soi. Dire qu'il y a des vérités immuables, fondement de l'ordre intellectuel et moral comme de l'ordre physique, c'est se faire appeler rêveurs, utopistes, enthousiastes, gens peu pratiques. Malheureusement parmi les dénigreurs de principes, — gens très pratiques, sans doute, — nous en trouvons souvent qui ont fait des études classiques, études où avant tout priment les idées générales; nous en rencontrons qui ont reçu une solide éducation apologétique et philosophique, du moins si nous les jugeons par les titres et les diplômes dont ils sont les porteurs; nous en rencontrons, horribile dictu, mêmes des nôtres. Nous en connaissons, vous en connaissez.

Pour être justes à leur égard, admettons qu'ils acceptent les grandes lois qui régissent le monde physique. Quant aux principes de l'intelligence et surtout ceux de la morale, pratiquement, ils les nient. Et pourquoi? C'est parce que souvent ces principes se heurtent à leurs intérêts et à leurs passions.

Que le globe terrestre tourne en vingt-quatre heures autour du soleil; qu'un corps tombant soit attiré vers le centre de la terre, mon Dieu, nous n'y voyons aucune difficulté. Et c'est un peu, voire beaucoup, parce que notre intérêt propre, nos caprices, ne sont pas en jeu. Mais que l'on doive toujours faire le bien et éviter le mal; que l'on doive accepter tous les conséquences qui dérivent de ce principe fondamental, c'est autre chose, on ne se rend pas aussi facilement à ces préceptes pourtant aussi clairs, aussi évidents que les lois qui régissent notre planète. Et la raison? Vous l'avez devinée c'est parce que nos passions y sont intéressées. Si je m'en souviens bien, Euler, je crois, disait, ou à peu près, qu'on accepte volontiers les premiers principes de mathématique, parce que la morale n'y est pas engagée. Et donc, rien de surprenant si, un jour, on apprend de la bouche de quelques intéressés que deux et deux n'ont jamais fait ou ne feront plus quatre!

On constate tous les jours avec tristesse que les principes sont de plus en plus abandonnés. La fascination de la bagatelle, fascinatio nugacitatis, — le mot est de saint Paul, — nous attire. Ils sont de moins en moins nombreux ceux dont le grand apôtre pourrait encore affirmer ce qu'il écrivait aux Corinthiens (II. IV, 18) "Nos regards ne s'attachent point aux choses visibles, car les choses visibles ne sont que pour un temps, les invisibles sont éternelles". L'oubli, le dédain des principes, vous en avez une preuve palpable dans cette soif d'arriver coûte que coute de s'enrichir par tous les moyens. Ce besoin exagéré de confort, cette course après la vie facile, cette crainte de tout ce qui demande un effort, cette peur du sacrifice, ne sont-ce pas là encore, je vous le demande, autant d'indices caractéristiques du mépris des choses "invisibles" qui ne passent pas parce qu'éternelles? Alors ce sont la sympathie, le préjugé et l'antipathie qui prennent le dessus. Le sentiment faussé remplace la raison droite, c'est l'acception des personnes qui triomphe. Ainsi on prêtera le concours de sa plume et de sa parole à la défense d'opinions, de doctrines, fussent-elles fausses, même dangereuses, pour plaire à celui-ci et à celui-là. Par contre, un tel énonce une vérité, parce que c'est lui, ce ne doit pas être complètement juste; et l'on se fatigue les méninges pour trouver une fissure quelque part, afin de se procurer le mesquin plaisir de tomber dessus à coeur joie.

Et tout cela fait l'affaire de nos ennemis. Pendant que nous nous chicanons pour satisfaire nos goûts; pendant que nous reléguons dans l'ombre le principal pour nous accrocher à l'accessoir, les ennemis de notre foi et de nos traditions font bonne besogne. Sous prétexte de ne rien brusquer, avec la sempiternelle bonne intention d'être gentils à leur égard, nous leur accordons concessions sur concessions, abdications sur abdications; nous les invitons, ou mieux, nous les pressons de nous passer au cou, le plus vite possible, la corde de l'esclavage.

Selon le vieil Héraclite d'Ephèse, il n'y a rien de stable ici-bas. Et, plusieurs siècles après, Hégel, rajeunissant cette opinion, enseigna le perpétuel devenir. Parménide, de l'école des Eléates, soutint le contraire. Suivant lui, tout est stable, tout est immuable en ce monde. Les deux ont eu tort. Le grand Platon, en cela écho de la divinité, a tenté de concilier les deux systèmes. Sous ces choses changeantes dit-il, choses que nous voyons, choses que nous touchons, il y a un élément imperceptible aux sens, une réalité immuable, laquelle est leur nature, leur définition, leur principe. C'est la pure vérité.

Les problèmes, les questions à résoudre qui, chaque jour, dans notre vie, se présentent à nous, ont toujours deux aspects. L'un fuyant, mobile, changeant: ce sont les circonstances de temps, de personnes, de lieux. L'autre, immobile, stable, immuable: c'est le pourquoi de ce problème, c'est sa raison d'être, c'est le principe. Avant tout il faut tenir compte de cet élément stable. Sans doute cet élément stable, le principe, peut avoir des applications multiples que l'on ne doit pas négliger. Sans doute encore, c'est un devoir de respecter les personnes et leurs intentions. Sans doute enfin, il est juste de bien considérer les circonstances. Mais tout cela vient en second lieu, et jamais on lui doit sacrifier le principe en jeu. Autrement vous placez le caprice au premier rang, vous prêchez le règne de l'égoïsme. Autrement, vous vous mettez à la remorque d'opinions changeantes, souvent contradictoires; autrement, vous érigez l'inconstance en système.

Les tristes résultats de l'abandon des principes, il est facile de les constater dans les sociétés et chez les individus. Une société sans principes est sapée par ses bases et destinée à crouler à brève échéance. Rappelez-vous l'Empire Romain. Les lois de la morale y étaient tombées dans le mépris, on y foulait aux pieds les principes les plus sacrés; les principes se sont vengés. Le même phénomène se passe chez les individus sans principes. Chez eux, les passions satisfaites tuent l'idéal et préparent les triomphes de la bête. Ils n'ont rien de solide, de stable sur quoi s'appuyer La volonté désorientée, capricieuse, voilà toute leur règle de conduite. Ils sont, au langage de saint Jude, des "nuées sans eau emportées au hasard par les vents; vagues furieuses de la mer, jetant l'écume de leurs hontes aux astres errants auxquels d'épaisses ténèbres sont réservées pour l'éternité".

Chers finissants, vous devez être convaincu dès maintenant du rôle et de l'importance des principes. Vous serez des hommes de principes. Quelles que soient les circonstances où vous vous trouverez, ayez le courage de ne pas suivre l'exemple d'Esau, c'est-à-dire, de ne pas vendre votre droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Vous avez reçu une éducation de premier choix; dans quelques années vous serez les têtes dirigeantes de la société. Par vos études, par votre formation, vous avez l'esprit ouvert sur bien des horizons, vous constituez déjà une caste distinguée, vous avez une certaine supériorité, vous avez un droit d'aînesse. Eh bien, ce droit d'aînesse vous impose le devoir de faire respecter partout et toujours le bien et le vrai. Ce droit d'aînesse vous intime l'ordre de répandre et de défendre les vérités immuables, les principes, qui sont comme l'étoffe dont les choses sont faites. N'allez pas le vendre ce droit pour un plat de lentilles, c'est-à-dire, pour quelques avantages immédiats, plus apparents que réels. A certains jours, il faut vous y attendre, devant vos yeux étonnés on fera miroiter bien des entreprises payantes; sur l'écran de vos existences humbles, obscures, peut-être, on fera jouer probablement quelques influences peu scrupuleuses qui vous promettront fortune, à condition, il va sans dire, de secouer, le joug pesant des principes. Vous en rencontrerez même qui oseront vous dire que cette fidélité aux principes dont vous vous faites gloire, est, après tout d'une rigidité qui aurait sa raison d'être dans un autre âge, mais qui n'est pas de mise en notre siècle de progrès. Et vous en entendrez encore bien d'autres Je vous en supplie, tenez fermes, vous souvenant toujours que la graine des choses est encore préférable à la paille des mots; vous rappelant sans cesse que les honneurs et les succès de courte durée de ce pauvre monde ne sont rien, comparés à la joie sereine, véritable, que procure le devoir accompli.

Pour vous, c'est aujourd'hui la fête de saint Jean-Baptiste. Notre glorieux patron est mort pour la sauvegarde des principes. On lui a coupé le cou qu'il revendiquait les droits de Dieu et ceux de la morale insultée. Les martyrs ont versé leur sang pour des principes. Sans remonter si haut, dans notre propre histoire, nous trouvons de beaux exemples de fidélité aux principes. Dollard des Ormeaux dont on vient d'évoquer la passionante figure et ses compagnons sont morts pour des principes. Mgr de Laval a lutté toute sa vie pour les principes; et la maison qu'il a fondée, notre Séminaire, est en ce pays la gardienne incorruptible de ces grandes et immuables vérités qui sont la base des familles et des nations. Nous, ses fils, ses continuateurs, vos Directeurs et professeurs, ça été notre mission de vous faire comprendre l'importance du rôle que jouent les principes dans toute vie de chrétiens. Pour en arriver là, que de conseils, que de défenses, que de recommandations, que de précautions... Tout cela, c'était pour le maintien de la règle et du devoir, c'était pour la sauvegarde et le respect du grand principe de l'autorité si souvent oublié et héprisé de nos jours.

Ce sera notre suprême consolation d'apprendre que dans les différentes sphères où vous dépenserez votre activité, vous êtes restés fidèles aux principes. Vous aurez votre part de tracasseries et d'ennuis de toutes sortes. Au soir des rudes combats, puissiez-vous toujours dire, comme ce roi de France vaincu par les armes mais indemne devant sa conscience et devant Dieu: Tout est perdu fors l'honneur. Il y a des victoires qui, en réalité sont des défaites. La seule victoire que vous devez ambitionner, c'est la victoire du devoir quotidien sur l'égoïsme, sur la vie facile, sur les passions jamais satisfaites.

Partez confiants. Vos anciens maîtres seront toujours là pour vous encourager et pour vous soutenir. Le Séminaire sera toujours votre chez vous. Mais il espère, comme cette riche patricienne romaine montrant ses enfants, pouvoir, en toute occasion, dire de vous: Voilà mes joyaux, c'est-à-dire, son orgueil, sa joie et sa consolation.

Arthur Robert, ptre.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

La fête de la St-Jean-Baptiste a été bien célébrée par notre population. Une grande foule assistait à l'assemblée publique du 23 et au feu de la St-Jean. Le sermon de circonstance à la messe du 24 a été donné par le Rev. père oBurque, S.J., Supérieur du Collège de St-Boniface. Nous espérons pouvoir présenter à nos lecteurs cette belle pièce d'éloquence la semaine prochaine.

Nous donnons aujourd'hui l'adresse du Président à Sa Grandeur ainsi que la réponse de Monseigneur l'Archevêque.

* * *

A Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface.

Qu'il plaise à Votre Grandeur,

Il y a douze mois à pareille date, j'avais l'honneur, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, d'exprimer à Votre Grandeur les voeux les plus sincères de la population catholique et française de votre ville archiépiscopale.

Le même devoir m'incombe aujourd'hui, et c'est dans les mêmes sentiments d'un pur patriotisme fondé sur les solides principes chrétiens que je viens déposer aux pieds du chef spirituel de ce diocèse les hommages respectueux de ses compatriotes en même temps que l'assurance de l'union indissoluble qui unit l'élément laïque de notre nationalité à son dévoué clergé.

(A suivre en page 4)

DOCTRINE
Des Oeuvres de Jeunesse pour la Classe Ouvrière.

(Suite)

L'oeuvre de Jeunesse est ainsi souvent, par la force des choses, extrêmement restreinte. Mais pour avoir une action réelle et facile, il faut un terrain vaste, des jeux, une direction, surtout, à base de principes évangéliques et de traditions locales, chez qui les hommes peuvent changer, mais où les méthodes et les applications sont intangibles. Sint Unum doit être la devise de toute direction d'oeuvres de jeunesse; toute maison divisée...

Entre ces deux extrêmes, il y a place, pour une multitude d'intermédiaires. On ne saurait trop insister sur ce point: l'oeuvre des patronages n'est inféodée à aucune direction unique; elle n'est pas renfermée dans les limites étroites d'un seul modèle; elle revêt des formes différentes suivant les divers milieux où elle s'exerce, suivant les circonstances qui président à sa fondation. Sans doute, il faut tenir grand compte des expériences qui ont été faites, connaître à fond les difficultés de toutes sortes, qui ont accueilli à leur début, sans jamais les décourager, ces fondateurs d'oeuvres de jeunesse qui s'appellent: l'abbé Allemand, l'abbé Timon David, l'abbé Le Prévost, MM. Myionnet et Maignen (ces trois derniers, fondateurs des FF. de St-Vincent de Paul), et d'autres encore dont il est indispensable de connaître l'histoire.

Sous cette réserve capitale, la liberté de direction laissée à chaque oeuvre est incontestablement une des conditions de son succès. Sur un champ de bataille aussi étendu, sur un terrain aussi varié, il est nécessaire que chaque chef, une fois pénétré de l'idée générale, des lois élémentaires de la bonne stratégie, etc., puisse choisir à son gré les formations de combat, les plans d'attaque et le moment d'entrer en ligne qui semblent les plus avantageux. Ceci dit pour ne pas décourager les bonnes volontés qui existent dans le jeune clergé.

PEPINIERES "D'AUTORITES SOCIALES"

Il resterait à étudier le fonctionnement et tout l'organisme d'une oeuvre de jeunesse. Peut-être y reviendrons-nous.

Terminons par ce rapprochement. Nous avons eu, l'an dernier, le grand avantage d'assister aux assises de la "Semaine Sociale" de Montréal et d'en suivre attentivement et scrupuleusement tous les cours. Certes, de grandes vérités y ont été mises en lumière. Toutefois, à quoi aboutiront tous ces efforts? A la formation, me direz-vous, de ceux qui sont amenés par état, par entraînement ou vocation, à diriger les masses. Fort bien. Il a été reconnu de première nécessité de s'emparer de la classe ouvrière et de la grouper catholiquement et professionnellement. Que d'efforts généreux, héroïques mêmes, seront perdus si l'on ne donne pas une formation sociale aux jeunes gens. De toute nécessité, il faut leur faire connaître les solutions que l'Evangile donne aux problèmes du travail. Pourquoi tant de jeunes ouvriers, chrétiennement élevés, deviennent-ils socialistes ou ardents internationalistes (ce qui n'est guère que synonyme)? Parce que le socialisme ou l'internationalisme est la seule cloche qu'ils entendent, la seule voix qui réponde à leurs aspirations vers un idéal de justice, vers un état social meilleur.

Les larges, vivifiantes et naturelles solutions du catholicisme les séduiraient tout autant, mais elles leur demeurent inconnues. Qui ne sait que l'enseignement catholique sur ces problèmes doit éviter de présenter une doctrine de castes? Qu'on imagine un patron enseignant le catéchisme social à des ouvriers, puis un ouvrier l'enseignant à des patrons; ces deux catéchèses ont toutes les chances de ne se ressembler que de... très loin! Chaque maître prêchera pour son saint. L'aumônier ou le directeur d'une euvre de Jeunesse ouvrière ne sera ni le patron, ni l'ouvrier prêcheur; il apparaît dans toute son indépendance et son désintéressement. Il sera le porte-parole de la vérité. Les unions ouvrières catholiques ne trouveront-elles pas, alors, des recrues appréciables dans les patronages et oeuvres de jeunesse, devenus autant de pépinières d'autorités sociales. J'aurais dit pépinières de "meneurs", si ce mot n'eut été aussi "male sonans" et probablement fort mal interprété. Je lui préfère de beaucoup l'expression de Fréd. Le Play. Car, pour Le Play, un bon patron, un bon contremaître, un bon ouvrier qui excelle dans sa position et exerce une heureuse influence, est une autorité sociale.

CONCLUSION

Enfin, ne nous berçons pas d'illusions. Les Oeuvres de Jeunesse ouvrière sont nécessaires, parce qu'elles obvient à tous les dangers que rencontre la jeunesse de nos jours; disons-le en toute simplicité et franchise, elles sont nécessaires parce qu'elles sont le prolongement de la famille et qu'elles complètent logiquement et admirablement l'éducation reçue aux écoles. Faisons, néanmoins, la part des contingences. N'oublions pas qu'une Oeuvre qui réussisse en tout et pour tous, qui obtienne la persévérance intégrale de tous ceux qu'elle atteint... est une chimère. La terre ne produit pas de ces perfections.

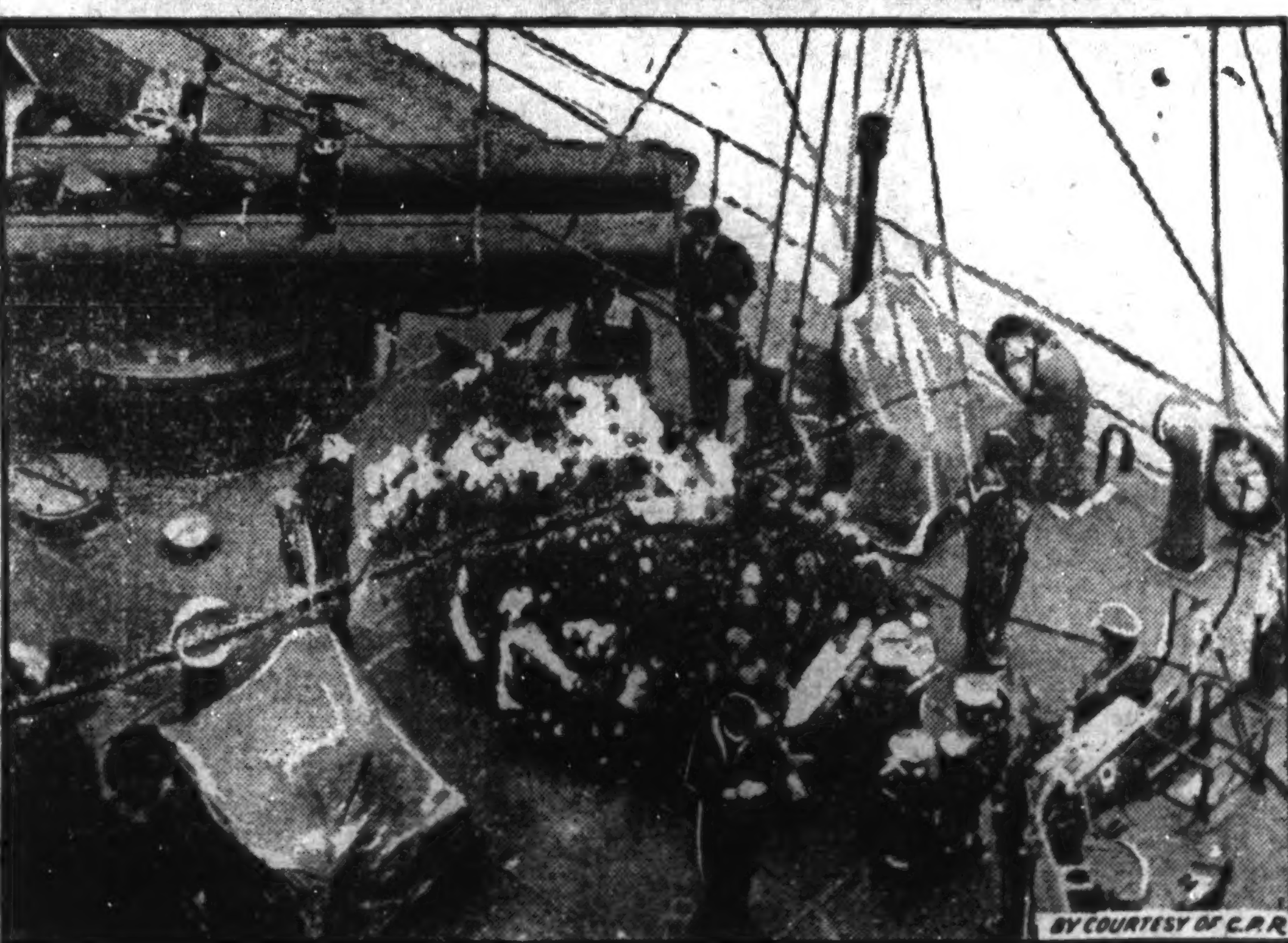
Chaque fois que l'on aborde la question de la persévérance, de la durée de la vie chrétienne, il y a plus de déboires que de consolations; les difficultés, les ennuis se présentent en foule; mais à tout prendre, le patronage, oeuvre de formation sérieuse, de vie chrétienne véritable est d'un rendement très grand au point de vue du triomphe de l'Eglise, du bien-être de la patrie, pour le présent et pour l'avenir.

"Adolescens... surge"! La moisson est immense... Regarde la classe ouvrière comme elle est belle! Où sont les ouvriers pour moissonner tous ces épis mûrs et rentrer ce grain doré dans les greniers...? Ecoute aussi ce cri de détresse que poussa le Maître: "Misereor super turbam". Aie pitié de cette foule de jeunes travailleurs qui attend l'ouvrier évangélique. Médite ces paroles et sois généraux:

Semons des Oeuvres de jeunesse, et nous récolterons des catholiques convaincus, et militants, des pères de famille modèles, des paroissiens zélés, des citoyens éclairés.

J.-J. PLAMONDON, p. S.V.

HONNEUR A L'HEROISME INCONNU



Arrivée du soldat inconnu à Douvres, le 11 novembre dernier, le jour anniversaire de l'Armistice. Transporté à bord du "Verdun", le corps fut officiellement escorté par des soldats et des marins.



Le cercueil contenant le cadavre du "héros inconnu" faisant son entrée dans la cathédrale de Westminster, porté sur les épaules de six robustes soldats.

(Gracieuseté du Pacifique Canadien)



Ceux qui auront l'avantage de voir ce beau cirque pourront être satisfaits car ils auront vus un des plus beaux établissements de ce genre voyageant en Amérique. Les attractions sont très variées et plaisent mêmes aux plus exigeants. La ménagerie comprends les plus féroces specimens d'animaux sauvages, lions, léopards, ours, pumas et panthères. Les arènes sont spacieuses et les amusements n'ont rien qui puissent être contraire à la morale, même les plus scrupuleux. Une autre des attractions dignes de mention est l'autodrome ou une jeune fille, vole en motocyclettes à une vitesse vertigineuse sur une piste presque verticale. En somme, chacun peut passer une soirée agréable et à bon marché. Le cirque se trouve sur la rue Aulneau, sur l'emplacement du marché public.

A part les amusements sportifs il y a aussi une belle série d'amusements artistiques qui valent la peine d'être vu.

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES

Rome—La reprise des relation diplomatiques entre la France et le Vatican fait le sujet de bien des articles dans la presse libérale de Rome et des autres villes italiennes. Ces journaux disent que l'Italie devrait aussi renouer les relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Le journal qui est le plus en faveur que l'Italie abandonne sa politique d'éloignement est le "Messagero", journal qui jusqu'ici a toujours été contre les catholiques. L'approbation de ce journal est regardée comme un fait très significatif.

Les journaux catholiques italiens sont très heureux du fait que l'on commence à reconnaître l'influence du St-Siège. Ces journaux discutent aussi cette question dans leurs éditoriaux.

Les libéraux commencent à apprécier la nécessité de reconnaître la position du Pape en révisant la Loi des Garanties, et de reconnaître l'indépendance du territoire sur lequel se trouve le Vatican.

L'osservatore Romano déclare qu'avant d'entrer en discussion sur la question des relations diplomatiques entre le Quirinal et le Vatican, il sera nécesaire de aire disparaître la situation qui a été faite au Pape par les évènements de 1871. On dit ici que la situation actuelle ne peut durer plus longtemps et que l'on ne tardera pas à arriver à une conclusion satisfaisante.



La Petite Princesse Tessoe, avec deux de ses léopards—de la Ménagerie Sheesley, sur la rue Aulneau, terrain du marché public.

NOTES LOCALES

M. Markowski, comptable à la Banque d'Hochelaga de cette ville est parti la semaine dernière pour la France.

Le conseil de la Municipalité de St-Vital a expédier un chèque au montant de $50.00 piastres aux pompiers de la Cité de St-Boniface, en reconnaissance des services rendus lors de leurs dernier incendie.

Son Honneur le maire Sutherland et M. Camille Dussault sont partis dimanche pour Montréal pour affaires Municipales.

A la dernière séance du Conseil de Ville, les autorités du Canadian National Railway ont soumis une autre proposition pour l'entrée de Pont Provencher du côté de Winnipeg.

M. Arthur Cusson a été réélu pro-maire de la Ville pour les trois mois prochain.

Hier la journée le plus chaude de la saison 92-5

Jolies Piques-niques dimanche dernier à St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-François Xavier et St-Adolphe. Il y avait nombreuse assistance.

M. l'échevin Marion a fait une motion à la dernière séance du Conseil, donnant instruction au chef de Police de faire cesser le traffic lorsqu'il y aura des processions dans notre ville.

M. Jean J. D'Aoust est de retour d'un voyage à Neche en automobile, il rapporte que la récolte est très belle tout le long de la route.

M. Albert Tremblay est parti lundi pour la Saskatchewan pour un voyage de quelques jours.

M. l'échevin Gauvin a donné avis de motion qu'à la prochaine séance il introduira une motion pour diminuer le personnel de la Police à 10.

Vendredi, congé de la Puissance.

L'association St-Joseph de St-Laurent tiendra leur Pique-nique annuel le 4 juillet. Tous sont invités.

M. George Turner, bien connu des anciens de St-Boniface est décédé hier à l'Hôpital Taché. M. Turner a été pendant plusieurs années employés comme collecteur sur le pont Broadway.

M. H. F. Despars, ancien citoyen de St-Boniface, maintenant de Los Angeles, Californie, et l'un de nos fidèles abonnés qui reçoit le *Manitoba* depuis 41 ans se plaint de ne pas avoir reçu notre journal depuis trois mois.

Nous regrettons l'erreur commise dans la préparation de la liste d'abonnés.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

(Suite de la page 1)

Inutile pour moi de chercher de longues phrases pour dire ce que nos coeurs ressentent en ce moment-ci.

Votre Grandeur voudra bien me dispenser de chercher dans les fleurs de rhétorique le bouquet national que je désire lui présenter.

Je serai bref, et en deux mots je tâcherai de dire toute ma pensée.

Monseigneur, vous avez devant vous des Canadiens français déterminés à ne jamais perdre l'usage de la langue qu'ils ont apprise sur les genoux de leurs mères, des catholiques inaltérablement attachés à leur foi, des chrétiens groupés solidement autour du signe sacré de la rédemption, qui a sauvé le monde quand il y a deux mille ans il allait périr: la Divine Croix qui encore aujourd'hui est le seul étendard qui puisse ramener les sociétés modernes au port du salut.

Notre ambition est nulle autre que de continuer sur les bords de la Rivière Rouge les nobles traditions que nos pères nous ont laissées sur les bords du majestueux Saint-Laurent.

Nous vous disions l'an dernier, que nous voulions établir ici une institution permanente qui tous les jours de l'année rappellerait à nos compatriotes leurs devoirs nationaux et patriotiques.

Nous avons travaillé à la préparation d'une constitution pourvoyant à la réalisation de cette idée, nous espérons cette année atteindre le but de nos désirs.

Nous prions Dieu qu'Il nous donne la force d'être dignes de la mission sérieuse que nous avons à remplir.

C'est pourquoi nous venons aujourd'hui nous prosterner en face de l'autel du Seigneur et c'est la raison qui nous amène au pied de votre trône archiépiscopal pour demander que cette force nous soit communiquée par l'entremise de la bénédiction du représentant du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre française du Manitoba.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.
Par J.-A. Cusson, président.
Saint-Boniface, le 24 juin 1921.

* * *

Monseigneur a répondu comme suit:

Monsieur le Président,

La démarche officielle que fait la Société Saint-Jean-Baptiste en ce jour, la place dans les plus pures traditions françaises au Canada, et est pour elle un gage de bénédictions célestes.

"Préparez vos coeurs pour le Seigneur et servez le, Lui seul, et il vous délivrera des mains de vos ennemis," lisons-nous au premier livre des "Rois", et les promesses de Dieu sont infaillibles.

Après avoir adoré Dieu caché dans l'hostie du sacrifice auquel vous venez d'assister, vous voulez proclamer publiquement votre attachement à Celui qui le représente au milieu de vous; soyez-en bénis et remerciés.

"Je n'ai pas de plus grande consolation que d'entendre dire que mes enfants marchent dans la vérité", disait saint Paul à ceux qu'il avait engendrés dans la foi. Ma plus grande consolation comme votre Chef spirituel, et pourquoi ne pas ajouter, votre frère par le sang, c'est de vous entendre proclamer publiquement et officiellement votre attachement à ceux qui représentent Dieu au milieu de vous.

Le plus grand malheur de la Société moderne est son divorce avec l'idée du surnaturel. Trop de nations, hélas! trouvent Dieu de trop dans leur législation, et veulent le bannir des intelligences et des coeurs. Vous ne voulez pas être de ce nombre et vous faites bien. Laissez-moi vous redire les paroles de nos Saints Livres:

"Préparez vos coeurs au Seigneur et servez-le Lui seul, et il vous délivrera de vos ennemis."

Est-ce à dire que nous n'ayons rien à faire qu'à nous confier en Dieu, et que cette confiance tiendra lieu de tout le reste? Non, certes, ce n'est pas ainsi que sainte Jeanne d'Arc entendait l'accomplissement de sa mission de rendre la liberté au royaume de France, et pourtant sa mission était du Ciel.

"Les hommes d'armes bataillent, mais Dieu donnera la victoire."

Dans cette lutte que nous devrons livrer pour conserver à l'Ouest canadien l'harmonie du verbe français avec le don plus précieux encore de la vie catholique, vous devez être, vous laïques, les hommes d'armes qui combattront, et Dieu donnera la victoire.

Pour moi cette victoire ne fait pas de doute si les nôtres sont partout fidèles à l'esprit que montre la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface en ce jour de la fête patronale de notre glorieux patron.

La tâche est immense, et vous êtes bien inspirés de venir demander à Dieu et à ceux qui Le représentent au milieu de vous, les bénédictions qui nous aideront à la mener à bonne fin. Oui, soyez bénis.

Je suis votre Père en Dieu; n'ai-je pas le droit d'emprunter pour vous bénir les paroles inspirées du vieux Jacob bénissant ses enfants. C'est la bénédiction qu'il donne à Joseph son fils de prédilection, que je vous donne en ce jour:

"Joseph est le rejeton d'une race fertile, ses branches s'élancent au-dessus de la muraille. Des archers le provoquent; ils lui lancent des flèches et l'attaquent, mais son arc reste ferme. — Que du Dieu de ton père et du Tout-Puissant te viennent les bénédictions du Ciel."—(Gén., c. 59.)

Qu'en ces jours de jouissances effrénées qui sont une menace aussi grave pour la propriété des nations qu'elles le sont pour la sécurité des individus, les nôtres suivent de plus près les exemples de virile sobriété que nous donne notre glorieux Patron; que dans cet Ouest canadien travaillé par l'esprit de mensonge qui menace d'empoisonner l'âme de nos enfants, nous soyons la voix qui crie dans le désert:

"Préparez les voies au Seigneur!"

Honneur à ceux qui ont fait retentir les échos de l'Assemblée législative manitobaine de leurs revendications en faveur du droit de Jésus-Christ dans la législation destinée à des chrétiens, tout comme dans les écoles où se forment les enfants des chrétiens, qu'une autorité en démence s'acharne à traiter en païens.

A l'exemple du glorieux Patron que nous fêtons en ce jour nous devons être la voix qui s'élève pour protester contre semblables désordres. Cette voix peut sembler se perdre dans la solitude du désert, il n'en est rien. Dans ce combat pour la vérité, nous aurons bataillé, et au jour fixé par la Providence de Dieu, Il nous donnera la victoire.

* * *

Vendredi, 24 juin, était congé civique proclamé par la cité de Saint-Boniface. C'était le jour du grand ralliement que devait marquer dans l'avant-midi, une imposante manifestation religieuse. Dès huit heures du matin, toutes nos sociétés se réunissaient devant l'Hôtel-de-Ville et formaient les rangs d'une grande procession. Un beau char allégorique, fourni par M. E. Couture, portait le petit Saint-Jean-Baptiste (Antonio Levesque) et le petit mouton traditionnel. Drapeaux et fanfare en tête, la procession se rendit à la résidence du président, M. J.-A. Cusson, en passant par les rues Provencher, Saint-Jean-Baptiste et Cathédrale. De chez M. M. le président on se rendit à l'Archevêché, d'où l'imposant cortège conduisit Sa Grandeur Monseigneur à la cathédrale.

* * *

Le Cercle Dramatique Provencher, avec le concours de la Fanfare LaVérendrye qui offrait un prix de présence de $5.00, a clôturé notre fête nationale par une excellente représentation dramatique donnée dans la salle du Collège.

Les jeunes acteurs donnèrent une comédie en deux actes: "L'Archiduc Casimir". En ouverture, l'orchestre Gens donna "Poète et Paysan", de Supé.

Les différents rôles de la comédie furent tenus comme suit: L'Archiduc, Nap. Dupas; Maître Fritz, Wm Levêque; Maître Krautmaun, Oswald Paul; M. le Bourgmestre, Edouard Viau; Célestin, Emilien Desrosiers; William, Mav. Otto; (Marmitons) Henri Levêque, Alfred Paul, Marcien Pelletier.

Les deux actes furent enlevés avec brio et valurent aux acteurs les chaleureux applaudissements de l'auditoire.

Mme Lachance exécuta avec beaucoup d'âme: "Rondo Capricioso", de F. Mendelssohn, Bartholdy op. 14 et "Campagne A Sera", de Vincenzo Billi op. 316. Mlle Renaud, accompagnée par Mlle L. Couture, chanta "Stances à l'Océan". L'orchestre Gens donna une valse "Les Patineurs", de Waldtenfel, puis "Marche Lorraine", de L. Ganne. La séance se termina par "O Canada".

A VENDRE—Action de la Cie J.-J. Daoust, contracteur général de St-Boniface. S'adresser: Jos. Lamontagne, St-Boniface.



AVIS AUX CONTRACTEURS
Département des Travaux Publics

Des soumissions marquées "Tender for Water Line Brandon" seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à lundi midi, le 11 juillet 1921, pour fournir les matériaux et l'exécution des travaux nécessaire pour l'installation complète d'un conduit d'eau du réservoir de l'Hôpital de Brandon pour les maladies contagieuses aux différentes bâtisses désignées par les spécifications et l'extension du dit conduit d'eau à la bâtisse Senile Dement Colony environ un mille nord de la bâtisse principale.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus de l'Ingénieur Méchanic nouvelle bâtisse du parlement, Winnipeg.

Aucune soumission sera prise en considération si elle n'est pas écrite sur les formules fournies par le département et doit être accompagné d'un chèque accepté et payable l'Honorable Trésorier Provincial pour un montant égal à 6 par cent du montant de la soumission

Le chèque du soumissionnaire avant le contrat sera retenu comme garantie de l'exécution du contrat. Les chèques des soumissionnaires n'ayant pas le contrat seront retournés immédiatement après que le contrat sera signé.

La plus basse ni aucune soumission sera nécessairement acceptée.

S. C. OXTON,
Député Ministre des Travaux Publics, bâtisse du Parlement.
Winnipeg, Juin 21, 1921.